



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bovins

Question au Gouvernement n° 1643

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Maurice Depaix.

M. Maurice Depaix. Ma question s'adressait à M. le ministre de l'agriculture, mais je suppose que l'un de ses collègues pourra me répondre.

Sur le grave problème de la «vache folle» et de l'embargo sur la viande bovine britannique, les éleveurs et les consommateurs français ont constaté récemment, avec quelque inquiétude, une certaine évolution de la position de la France, notamment par la voix du Président de la République, alors même que l'Europe semble vouloir faire preuve d'une plus grande fermeté.

Le Gouvernement pourrait-il indiquer à la représentation nationale si cette évolution vers une levée, au moins partielle, de l'embargo est le résultat miraculeux d'une grâce présidentielle, un hommage, peut-être compréhensible, à sa Gracieuse Majesté ou, plus sérieusement, la conclusion d'une étude scientifique incontestable ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, le ministre de l'agriculture se trouve en ce moment même à Bruxelles pour débattre du sujet que vous venez d'évoquer. Je regrette, pour ma part, que vous ayez choisi le ton de l'humour pour traiter d'un problème aussi grave. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Ce problème a d'abord une dimension sanitaire. Sur ce point, la France a été le premier pays à réagir en organisant l'embargo sur les produits en provenance de Grande-Bretagne.

Mme Martine David. On n'en est plus là !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. C'est un point sur lequel nous n'avons jamais transigé et sur lequel nous ne transigerons jamais.

M. Jean-Yves Le Deaut. Sauf Chirac !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Sur le point précis que vous soulevez, un dossier a été présenté hier au comité vétérinaire. Le vote qui a été émis ne vaut pas décision, mais avis scientifique. Et, sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, nous avons voté sur les conditions préalables - j'insiste là-dessus - à une levée partielle de l'embargo, parmi lesquelles l'adoption par la Grande-Bretagne d'un plan d'éradication totale de la maladie et d'un système, dont ce pays ne dispose pas encore, d'identification des bovins, et enfin la mise en place d'une commission de contrôle européenne, où figureront des représentants français qui vont vérifier sur place l'application par les Britanniques des mesures sur lesquelles ils se seront engagés.

Mais ce dossier, vous semblez l'oublier, monsieur le député, a aussi une dimension économique. Nous devons protéger nos éleveurs contre les conséquences économiques de la crise actuelle. Pour ce faire, nous avons pris des dispositions nationales et nous avons obtenu de l'Union européenne des dispositions communautaires pour soutenir les cours et ce matin, le ministre de l'agriculture français s'est opposé à un dispositif proposé par la Commission européenne, dispositif qui était insuffisant.

M. Claude Dhinnin. Très bien !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Nous ne transigerons ni sur le volet sanitaire

ni sur le volet économique, au profit de nos producteurs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Maurice Depaix.

M. Maurice Depaix. Ma question s'adressait à M. le ministre de l'agriculture, mais je suppose que l'un de ses collègues pourra me répondre.

Sur le grave problème de la « vache folle » et de l'embargo sur la viande bovine britannique, les éleveurs et les consommateurs français ont constaté récemment, avec quelque inquiétude, une certaine évolution de la position de la France, notamment par la voix du Président de la République, alors même que l'Europe semble vouloir faire preuve d'une plus grande fermeté.

Le Gouvernement pourrait-il indiquer à la représentation nationale si cette évolution vers une levée, au moins partielle, de l'embargo est le résultat miraculeux d'une grâce présidentielle, un hommage, peut-être compréhensible, à sa Gracieuse Majesté ou, plus sérieusement, la conclusion d'une étude scientifique incontestable ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, le ministre de l'agriculture se trouve en ce moment même à Bruxelles pour débattre du sujet que vous venez d'évoquer. Je regrette, pour ma part, que vous ayez choisi le ton de l'humour pour traiter d'un problème aussi grave. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Ce problème a d'abord une dimension sanitaire. Sur ce point, la France a été le premier pays à réagir en organisant l'embargo sur les produits en provenance de Grande-Bretagne.

Mme Martine David. On n'en est plus là !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. C'est un point sur lequel nous n'avons jamais transigé et sur lequel nous ne transigerons jamais.

M. Jean-Yves Le Deaut. Sauf Chirac !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Sur le point précis que vous soulevez, un dossier a été présenté hier au comité vétérinaire. Le vote qui a été émis ne vaut pas décision, mais avis scientifique. Et, sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, nous avons voté sur les conditions préalables - j'insiste là-dessus - à une levée partielle de l'embargo, parmi lesquelles l'adoption par la Grande-Bretagne d'un plan d'éradication totale de la maladie et d'un système, dont ce pays ne dispose pas encore, d'identification des bovins, et enfin la mise en place d'une commission de contrôle européenne, où figureront des représentants français qui vont vérifier sur place l'application par les Britanniques des mesures sur lesquelles ils se seront engagés.

Mais ce dossier, vous semblez l'oublier, monsieur le député, a aussi une dimension économique. Nous devons protéger nos éleveurs contre les conséquences économiques de la crise actuelle. Pour ce faire, nous avons pris des dispositions nationales et nous avons obtenu de l'Union européenne des dispositions communautaires pour soutenir les cours et ce matin, le ministre de l'agriculture français s'est opposé à un dispositif proposé par la Commission européenne, dispositif qui était insuffisant.

M. Claude Dhinnin. Très bien !

M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Nous ne transigerons ni sur le volet sanitaire ni sur le volet économique, au profit de nos producteurs. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Depaix Maurice](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1643

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé** : budget

**Ministère attributaire** : budget

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 mai 1996, page 3239

**Réponse publiée le** : 22 mai 1996, page 3239

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996